



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-87449>

Département(s) de publication : **95, 78**

Annonce n° **25-87449**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-39709

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 08/04/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Grouperment de commandes : Oui

Nom du coordinateur du grouperment : Commune de Bezons

Département(s) de publication : 95, 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance et contrôle réglementaire des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés du grouperment de commandes composé de la Ville de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50750000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché concerne la maintenance et le contrôle réglementaire des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés du grouperment de commandes composé de la Ville de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S). Les prestations sont divisées en deux (2) lots, qui constitueront chacun un marché public en propre, à savoir : - lot n° 1 "Maintenance des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés" ; - lot n° 2 "Contrôle réglementaire des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés". Le présent marché public est un marché public à procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique. Il s'agit également d'un marché public de services en application des dispositions des articles L.1111-4 et R.2121-6 du Code de la commande publique. Le lot n°1 est un accord-cadre mono-attributaire composite, comportant une part forfaitaire et une part à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-

14 du Code de la commande publique. La part forfaitaire concerne les prestations de maintenance préventive. La part à bons de commande concerne les frais liés à la maintenance curative (frais de déplacement, coût de main d'oeuvre, fourniture) et toute intervention commandée via bons de commande. Le lot n°2 est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Le marché est conclu à compter de la date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'un (1) an, reconductible tacitement trois (3) fois pour la même durée, soit quatre (4) ans au maximum, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 alinéa 1 et R.2112-4 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution : Les offres ont été analysées sur la base des critères et sous-critères de sélection exposés ci-dessous : Lot n° 1 "Maintenance des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés" : - Critère n° 1 : Le prix, apprécié au regard des sous-critères infra, noté sur 40 points : Sous-critère n°1.1 : apprécié au regard des deux DPGF, noté sur 30 points ; Sous-critère n°1.2 : apprécié au regard du D.Q.E (non communiqué aux candidats) établi à partir des prix indiqués dans le B.P.U., noté sur 10 points. - Critère n° 2 : La valeur technique, appréciée au regard des sous-critères infra, notée sur 40 points : Sous-critère n°2.1 : Moyens humains affectés à l'exécution des prestations, notés sur 10 points ; Sous-critère n°2.2 : Moyens matériels affectés à l'exécution des prestations, notés sur 15 points ; Sous-critère n°2.3 : Méthodologie d'exécution des prestations, notée sur 15 points. - Critère n° 3 : Délais d'intervention, notés sur 20 points. Lot n° 2 "Contrôle réglementaire des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés" : - Critère n° 1 : Le prix, apprécié au regard d'un DQE non communiqué au candidat, noté sur 60 points ; - Critère n° 2 : La valeur technique, appréciée au regard des sous-critères infra, notée sur 40 points : Sous-critère n°2.1 : Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des prestations, notés sur 10 points ; Sous-critère n°2.2 : Méthodologie d'exécution des prestations, notée sur 15 points ; Sous-critère n°2.3 : Qualité des rapports, notée sur 15 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Point n° 1 : Le marché n° 2508 relatif à la maintenance et contrôle réglementaire des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés du groupement de commandes composé de la Ville de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S) a été attribué dans les conditions suivantes : - le lot n° 1 "Maintenance des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés" a été attribué à la société PROLIFT sise, 8-10 rue Emile Sehet à TAVERNY (95150) pour un montant forfaitaire annuel de 13 580 euros HT pour la Ville de Bezons et 1 620 euros HT pour le CCAS ainsi qu'un montant maximum par période fixé à 15 000 euros HT ; - le lot n° 2 "Contrôle réglementaire des ascenseurs, monte-charges, monte-handicapés" a été attribué à la société SOCOTEC EQUIPEMENTS sise, 5 place des Frères Montgolfier à GUYANCOURT (78280) pour un montant maximum par période fixé à 15 000 euros HT. Point n° 2 : Modalités de consultation des offres des titulaires : l'offre complète de chaque titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2025